SECURIMED
Expert de la santé au travail

Fiche technique

Registre de contrôle et de maintenance des défibrillateurs, réf. 100JSA

Description

- Le DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) est un dispositif médical soumis à une obligation de maintenance.
- Le registre de contrôle et de maintenance des DAE aide à enregistrer toutes les opérations de maintenance et la périodicité de changement de ses consommables.
- Le registre permet :
  - la création et le suivi d'un inventaire des appareils ;
  - la définition et mise en place d'une politique de maintenance et de contrôle qualité ;
  - Réunir les informations permettant d'apprécier la pertinence des modalités de cette maintenance et de son exécution ;
  - Tenir un registre afin d'assurer la traçabilité des opérations de maintenance ;
  - Maintenir l'accès aux appareils et informations par les personnes chargées de leur maintenance et contrôle.

Caractéristiques techniques

- **Composition du registre de contrôle et de maintenance :**
  - 4 pages informatives : La chaîne de survie avec les numéros d'urgence, Identification de la structure (à remplir) et deux pages réglementaires.
  - 25 fiches de contrôle et de maintenance DAE (1 Fiche = 1 contrôle pour 1 DAE) :
    Identification du DAE et de l'intervenant ;
    Contrôle de l'amoire/support, des consommables et accessoires ;
    Maintenance : Suivi et traçabilité des éléments remplacés.
- **Format :** A4 (210 x 297 mm).
- **Conformité :** Registre d'application du décret n°2007-705 du 04 mai 2007, de l'arrêté du 6 novembre 2009, de l'arrêté du 16 août 2010 ; ainsi que des articles R5212-25 et R5212-28 du Code de la santé publique et des articles R4224-14 à 17 et 23 du Code du travail.